

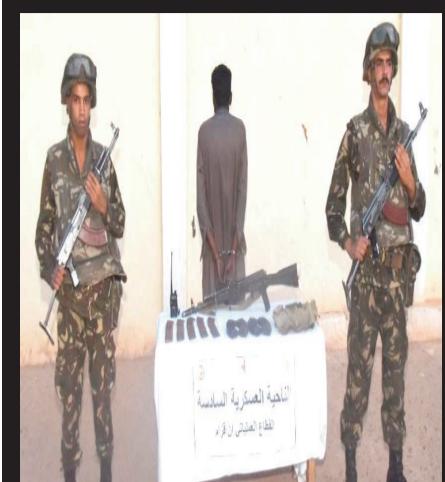
LE NOUVEAU CODE DE LA ROUTE DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION

Saïd Sayoud défendra les professionnels du transport

Page 08



ANP



67 terroristes neutralisés en 2025

Page 08

DIALOGUE ET PROXIMITÉ



Le wali d'Oran reçoit habitants, acteurs civils et investisseurs

Page 02

RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DEVANT LES ÉCOLES



Le marché informel de Haï Ibn Sina démantelé

Page 02

DAÏRA D'OUED TLELAT



Le suivi des projets structurants à Boufatis et Tafraoui renforcé

Page 03

MASCARA



Aucune trace de feu depuis 2022 dans les forêts

Page 02

CAPDZ

QUOTIDIEN D'INFORMATION

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE Des facilités pour l'acquisition des TPE par les commerçants

Page 09

UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF



Deux étudiantes développent M-Health pour un suivi médical à distance

Page 02

DIALOGUE ET PROXIMITÉ

Le wali d'Oran reçoit habitants, acteurs civils et investisseurs

Meriem B

Dans le cadre de sa politique de proximité et de dialogue avec la population, M. Brahim Ouchene, wali d'Oran, a organisé ce lundi une séance de réception au siège de la wilaya, accueillant un large éventail de citoyens, des représentants de la société civile ainsi que des porteurs de projets et investisseurs locaux.

Ces rencontres, qui s'inscrivent dans la continuité des efforts des autorités locales pour renforcer le lien entre l'administration et la population, visent à offrir un espace d'écoute directe, permettant aux habitants d'exposer leurs préoccupations et suggestions, et aux autorités de fournir des réponses concrètes adaptées aux réalités du

terrain.

Au cours de cette séance, les participants ont soulevé diverses questions liées à la vie quotidienne, aux infrastructures, au développement économique et aux initiatives locales.

Le wali a pris le temps d'écouter attentivement chaque intervenant, offrant des explications détaillées et des orientations claires sur les solutions envisageables, tout en soulignant la nécessité de respecter les cadres légaux et réglementaires en vigueur. Cette démarche s'inscrit dans une approche inclusive et transparente de la gouvernance locale.

Elle reflète la volonté de l'administration de renforcer la participation citoyenne et d'encourager l'implication de la société civile dans les projets de développement de

la wilaya. Les investisseurs présents ont également bénéficié de conseils et d'éclaircissements concernant les procédures administratives et les opportunités de partenariat, dans le but de stimuler l'économie locale et de favoriser la création d'emplois.

En multipliant ces rencontres, les autorités locales entendent non seulement résoudre les préoccupations immédiates des citoyens, mais également instaurer un climat de confiance et de collaboration entre les habitants, les acteurs sociaux et l'administration.

Cette politique de proximité constitue un pilier central de la stratégie de la wilaya pour améliorer la qualité des services publics et soutenir le développement harmonieux du territoire.

UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF

Deux étudiantes développent M-Health pour un suivi médical à distance

Djamila M

Deux étudiantes de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran - Mohamed Boudiaf, Boutouil Lala Yasmine El Adraa et Ouassaa Keltoum, ont conçu un projet innovant consistant à développer une application mobile de santé, M-Health, dans le cadre de leur projet de fin d'études pour l'obtention du master en informatique.

Selon les créatrices, cette initiative s'inscrit dans un contexte de transformation numérique accélérée à l'échelle mondiale, où l'innovation technologique apparaît comme une solution majeure pour relever les défis croissants dans le domaine de la santé, notamment ceux liés aux maladies chroniques. L'objectif de ce projet est de contribuer à la modernisation du secteur de la santé en Algérie grâce à l'intégration des technologies numériques. L'application a été spécifiquement conçue pour le suivi et la gestion des maladies chroniques, en particulier le diabète, dont la prévalence ne cesse d'augmenter

dans la société algérienne. M-Health propose une solution intelligente permettant aux patients de suivre quotidiennement leur état de santé, d'enregistrer leurs indicateurs vitaux et de recevoir des alertes ainsi que des recommandations personnalisées.

Le projet a été réalisé sous la supervision des docteurs Ghania Khensous et Asma Ourdighi, dont l'expertise scientifique a guidé les étudiantes dans l'intégration de l'intelligence artificielle aux applications mobiles dans le domaine médical. Cette initiative reflète un travail académique répondant aux exigences contemporaines tout en s'inscrivant dans les besoins réels de la société. L'un des principaux atouts de M-Health est son suivi médical en temps réel, offrant aux médecins la possibilité d'accéder à distance aux données de leurs patients, facilitant ainsi le diagnostic précoce et la prise de décision médicale appropriée. L'application renforce également l'autonomie des patients et leur capacité à gérer leur maladie de manière responsable, contribuant ainsi à l'amélioration

de la qualité de vie et à la réduction des complications de santé.

Cette innovation n'a pas seulement suscité l'intérêt du milieu universitaire. Elle a été présentée lors du Congrès national hybride sur l'enseignement supérieur à l'ère de l'intelligence artificielle, organisé récemment par l'École supérieure des enseignants d'Oran. Cette participation a constitué une reconnaissance de la valeur du projet et de son rôle dans le renforcement de la recherche scientifique appliquée et le lien entre l'université et le secteur de la santé.

M-Health illustre le rôle prometteur des jeunes universitaires dans l'apport de solutions concrètes à des problèmes réels et confirme que l'investissement dans la recherche scientifique et l'intelligence artificielle représente une stratégie clé pour l'avenir de la santé publique en Algérie. À travers ce projet, les étudiantes démontrent que créativité et engagement peuvent contribuer à bâtir un système de santé plus efficace et durable.

COUP DE FILET DE LA BMPJ

Huit dealers arrêtés, cannabis et psychotropes saisis

Toufik K

Huit individus soupçonnés de trafic de drogues ont été interpellés récemment, lors d'une opération ciblée menée par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Oran. Lors de ces arrestations, les forces de l'ordre ont saisi près de 105 grammes de stupéfiants

conditionnés pour la vente, 870 comprimés psychotropes de différentes catégories, ainsi qu'une somme de 28 millions de centimes, présumée issue du commerce illicite.

Selon les autorités, ces interpellations font suite à un travail de renseignement approfondi. Les suspects avaient été surveillés et leurs déplacements minu-

tieusement suivis, permettant de confirmer leurs activités illicites avant leur arrestation, effectuée individuellement pour garantir la sécurité de l'opération. Après avoir été entendus et après le respect de toutes les procédures légales, les prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaouen, compétent sur le

plan territorial. Un mandat de dépôt a été émis à leur encontre, et l'enquête se poursuit pour déterminer si le réseau possède d'autres ramifications dans la région. Cette intervention s'inscrit dans la stratégie permanente de la police d'Oran visant à éradiquer le trafic de stupéfiants et à protéger la population des dangers liés à la drogue.

RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DEVANT LES ÉCOLES

Le marché informel de Haï Ibn Sina démantelé

Sarah M

Dans le cadre des efforts constants visant à lutter contre les marchés informels et à rétablir l'ordre dans les espaces publics, une opération de démantèlement a été menée récemment dans le quartier Ibn Sina à Oran. Ce marché de légumes non réglementé, qui perturbait le quotidien des habitants et gênait l'accès aux établissements scolaires voisins, a été complètement retiré.

Cette initiative s'inscrit dans les directives du wali d'Oran, M. Brahim Ouchene, qui a souligné la nécessité de mettre fin à l'occupation des trottoirs et de la voie publique afin de préserver l'organisation urbaine de la ville. L'intervention a été conduite par la cellule environnement et protection du cadre de vie du wali, en coordination avec la commune d'Oran et avec l'accompagnement des forces de sécurité. Le marché démantelé obstruait notamment les entrées de deux écoles primaires, suscitant de vives préoccupations auprès des parents et des administrations scolaires, compte tenu des risques pour la sécurité des élèves et des difficultés d'accès aux établissements. Avant l'intervention, une phase de sensibilisation et de dialogue a été engagée auprès des commerçants, qui ont été invités à poursuivre leur activité au sein du marché couvert de la ville, offrant un cadre légal, organisé et respectueux des normes sanitaires et administratives. L'opération ne s'est pas limitée à la simple suppression du marché. Les services concernés ont procédé à un nettoyage complet des lieux : collecte des déchets accumulés, lavage et peinture des trottoirs, afin de restaurer l'esthétique et la sécurité du quartier. Les passages piétons ont ainsi été dégagés, garantissant une circulation fluide et sécurisée, notamment devant les écoles. Cette action locale s'inscrit dans un programme plus large de la wilaya visant à améliorer le cadre urbain, à lutter contre les occupations illégales de l'espace public et à renforcer l'harmonie du tissu urbain. Les autorités locales affichent ainsi leur volonté de faire respecter la loi tout en adoptant une approche équilibrée, prenant en compte les aspects sociaux et économiques liés à ces activités commerciales.

De nouvelles interventions de ce type sont prévues dans d'autres quartiers de la ville, dans le cadre d'une stratégie globale destinée à éliminer les marchés informels, à améliorer le cadre de vie et à promouvoir la sécurité et la qualité de vie des citoyens.

EMBELLISSEMENT URBAIN

Oran soigne ses entrées, le wali sur le terrain

Meriem B

La dynamique de revalorisation des entrées de la ville d'Oran se poursuit. Le wali, Brahim Ouchene, a effectué, une sortie de terrain consacrée au suivi minutieux des travaux d'aménagement, de maintenance et de remise à niveau engagés sur plusieurs axes routiers majeurs, relevant des réseaux national et wilayat.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un programme global visant à redonner une image urbaine soignée et cohérente à la capitale de l'Ouest, en particulier au niveau de ses principaux accès, considérés comme une véritable vitrine de la ville. Sur place, le wali s'est enquis de l'état d'avancement des chantiers et de la cadence d'exécution des travaux,



qui portent essentiellement sur la réfection des chaussées, la modernisation de l'éclairage public ainsi que l'entretien et la valorisation des espaces verts attenants. Ces opérations, à forte portée esthétique et fonctionnelle, ont

pour objectif d'améliorer les conditions de circulation, de renforcer la sécurité routière et d'offrir un cadre de vie plus agréable aux usagers comme aux riverains, tout en contribuant à l'embellissement durable de l'espace ur-

bain. À l'issue de cette inspection, M. Brahim Ouchene a insisté sur l'impératif d'accélérer le rythme des travaux, tout en veillant au strict respect des normes techniques et des exigences de qualité. Il a, à cet effet, donné des instructions fermes au directeur des travaux publics, ainsi qu'aux chefs de daïras et aux présidents des assemblées populaires communales concernés, afin de mobiliser davantage de moyens, renforcer la coordination intersectorielle et garantir la livraison de projets conformes aux objectifs fixés. À travers ce suivi de proximité, les autorités locales entendent assurer une meilleure maîtrise des délais d'exécution et traduire concrètement leur engagement en faveur de l'amélioration du cadre urbain et de la modernisation des infrastructures à Oran.

JOURNÉE ARABE DE L'ALPHABÉTISATION

Un programme riche et diversifié au menu de la célébration

Djamila M

La Ligue nationale des écrivains et de l'alphabétisation « Al-Qalam » à Oran commémore, ce jeudi 8 janvier 2026, la Journée arabe de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes, à travers une initiative culturelle et éducative visant à raviver l'engagement collectif en faveur de la lutte contre l'analphabétisme et de la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie. La manifestation se tiendra à la Maison de la culture Zeddour Ibrahim Belkacem, en présence d'acteurs de la société civile, de représentants du secteur éducatif et de spécialistes des questions culturelles et pédagogiques.

À cette occasion, le président de la Ligue, Fouad Boukerch, a souligné que la célébration de cette journée dépasse le cadre symbolique pour constituer une halte de réflexion et d'évaluation des politiques et des actions menées dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. Il a insisté sur la nécessité d'adapter les programmes existants aux mutations sociales et technologiques, affirmant que

« le véritable défi réside dans la capacité à transformer le savoir en un levier d'autonomisation individuelle et collective, au service du développement durable ». Le responsable associatif a rappelé que la Ligue œuvre depuis plusieurs années à l'accompagnement des initiatives locales à travers l'organisation d'ateliers de formation, de rencontres de sensibilisation et d'actions de promotion de la lecture et de l'écriture, ciblant différentes catégories de la population, notamment les femmes et les habitants des zones fragilisées. Il a mis en avant l'importance du travail de proximité et de la coordination avec les partenaires institutionnels et associatifs pour parvenir à des résultats tangibles sur le terrain. Le programme de cette célébration comprend des interventions analytiques sur la situation de l'alphabétisation en Algérie et les défis liés à l'éducation des adultes, ainsi que des témoignages de bénéficiaires ayant réussi à améliorer leurs conditions sociales et professionnelles grâce à l'accès au savoir. L'événement sera également marqué par une présentation des activités et des réalisations

de la Ligue au cours des dernières années. La rencontre sera ponctuée par la distinction de plusieurs acteurs engagés dans la lutte contre l'analphabétisme, formateurs et bénévoles, en reconnaissance de leur contribution à la diffusion du savoir et à la consolidation des valeurs de solidarité et de citoyenneté, illustrant ainsi la culture de reconnaissance que la Ligue s'attache à promouvoir. Par ailleurs, Fouad Boukerch a souligné le caractère symbolique de la Maison de la culture Zeddour Ibrahim Belkacem, appelant à un renforcement du rôle des institutions culturelles dans l'accompagnement des initiatives éducatives et l'ouverture de leurs espaces aux actions à forte portée sociale. Cette célébration vient rappeler que l'alphabétisation constitue une responsabilité collective, impliquant l'ensemble des acteurs – institutions, associations et citoyens. Investir dans l'éducation des adultes, a-t-il conclu, revient à investir dans l'humain et dans l'avenir de la société, en consacrant l'apprentissage comme une valeur permanente, indépendante de l'âge ou du parcours de vie.

AÏN EL-TURCK

lancement de la dernière phase de réhabilitation des voiries au quartier Akid Abbas

Sarah M

La troisième et dernière phase du projet de restauration et de réhabilitation des voiries du quartier Akid Abbas a été officiellement lancée ce dimanche à Aïn El-Turck, marquant une étape déterminante dans l'amélioration du cadre de vie des habitants de cette zone urbaine.

Le coup d'envoi s'est déroulé sous la supervision du chef de daïra et du président de l'Assemblée populaire communale d'Aïn El-Turck, en présence du responsable de la subdivision des travaux publics ainsi que des services chargés du suivi et du contrôle technique. Ce chantier concerne l'ensemble des

voies internes du quartier, soit plus de cinquante rues, qui faisaient l'objet de travaux de revêtement et d'aménagement après des décennies d'attente. Longtemps privées d'infrastructures de base, ces artères urbaines ont connu pendant plus de trente ans des conditions de circulation difficiles, accentuées par l'absence de trottoirs et de revêtement adapté. Au-delà du simple goudronnage, le projet englobe une mise à niveau globale des infrastructures urbaines. Les trottoirs ont été aménagés et les habitations reconnectées aux réseaux essentiels, notamment l'alimentation en eau potable, le système d'assainissement et les canalisations d'évacuation des eaux pluviales. Ces interventions visent à offrir aux rési-

dents un cadre de vie plus sûr, plus fonctionnel et conforme aux normes actuelles. Les autorités locales ont rappelé que ce projet concrétise les engagements pris envers les citoyens et traduit une volonté affirmée de répondre aux besoins pressants des populations locales, en particulier dans les quartiers qui ont longtemps subi un retard en matière d'équipements et d'infrastructures. Lors de cette étape finale du chantier, les élus et techniciens présents ont salué l'implication de tous les acteurs mobilisés pour mener à bien cette opération d'envergure, tout en exprimant leur gratitude envers les services techniques et les entreprises partenaires qui ont contribué à l'avancement des travaux.

DAÏRA D'OUED TLELAT

Le suivi des projets structurants à Boufatis et Tafraoui renforcé

**Toufik K**

Dans le cadre du suivi permanent des projets de développement local, le chef de la daïra d'Oued Tlelat, Abdelmadjid Ben Ayad, a effectué, ce lundi, une visite de terrain dans les communes de Boufatis et de Tafraoui afin de s'enquérir de l'état d'avancement de plusieurs chantiers à caractère éducatif et administratif.

À Boufatis, première étape de cette sortie, le chef de la daïra, accompagné du président de l'Assemblée populaire communale par intérim, a procédé à l'inspection de projets jugés prioritaires pour la commune. Il a notamment visité le chantier d'extension de l'école Besrari Hanifi, qui prévoit la réalisation de six nouvelles salles de classe, un projet destiné à améliorer les conditions de scolarisation, à alléger la surcharge des établissements et à répondre à la croissance des effectifs scolaires. Le responsable s'est également rendu sur le site du projet d'étude et de suivi de l'aménagement de la fourrière communale, un équipement important pour l'organisation et l'efficacité des services municipaux. À cette occasion, Abdelmadjid Ben Ayad a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, appelant les entreprises chargées de la réalisation à redoubler d'efforts afin de respecter les délais fixés, tout en veillant à la qualité des ouvrages. La visite s'est poursuivie dans la commune de Tafraoui, où le chef de la daïra a inspecté l'état d'avancement de deux autres projets structurants. Il s'agit de la réalisation d'un restaurant scolaire au niveau de l'école Kerfis Ghalem, destiné à renforcer la prise en charge sociale des élèves et à améliorer leurs conditions de scolarité, ainsi que du projet de construction du nouveau siège de l'Assemblée populaire communale, appelé à offrir un cadre de travail plus adapté à l'administration locale et un meilleur accueil des citoyens. À travers ces visites régulières de terrain, les autorités locales de la daïra d'Oued Tlelat réaffirme leur engagement à assurer un suivi rigoureux des projets publics, à lever les contraintes susceptibles de retarder leur réalisation et à veiller à leur livraison dans les délais impartis, au service du développement local et de l'amélioration du cadre de vie des habitants.

DR HAFIDA MERIOUA POUR CAP DZ :

«Le digital ne peut prospérer sans dialogue humain et social»

Par Meriem B

Face aux transformations numériques rapides qui bouleversent nos sociétés, les sciences humaines et sociales jouent un rôle central pour orienter le développement technologique au service de l'Homme et de la collectivité. Le progrès digital, aussi avancé soit-il, ne peut atteindre ses objectifs de développement s'il n'est pas encadré par une vision humaine respectueuse des valeurs sociales et culturelles et garante de justice et de durabilité.

Dans ce contexte, le Forum arabe des sciences humaines et sociales a été organisé comme une initiative académique régionale visant à réaffirmer l'importance de ces disciplines à l'ère du numérique et à explorer leurs contributions possibles à des politiques de développement équilibrées. Le forum a été coordonné par le Conseil de coopération scientifique algérien, en partenariat avec l'Université de Kairouan et l'Université de Sfax en Tunisie, ainsi que l'Université d'Al Jufra en Libye, sous le thème :

« Sciences humaines et sociales : défis du numérique et opportunités pour un développement durable ».

Ce forum a constitué un espace académique arabe commun, réunissant des chercheurs et experts venus d'Algérie, de Tunisie, de Libye, de Syrie et du Soudan. Les discussions ont porté sur le développement de la recherche scientifique arabe collaborative, le renforcement de la coopération académique et l'accompagnement des transformations numériques tout en préservant les valeurs humaines et sociales, fondements de tout projet de développement durable.

À cette occasion, Cap Dz a rencontré Dr Hafida Merioua, coordinatrice générale du forum, pour faire le point sur les objectifs, les dimensions stratégiques et les enjeux futurs de cette initiative scientifique.

Cap Dz : Quels étaient les objectifs principaux de ce forum ?

Dr Merioua: Le forum vise à renforcer la coopération scientifique et intellectuelle entre les universités arabes, à souligner le rôle central des sciences humaines et sociales dans l'accompagnement des transformations numériques et à relier la recherche scientifique aux enjeux du développement durable. Il cherche également à créer un espace arabe commun de dialogue académique, d'échanges d'expériences et de consolidation des efforts de recherche face aux défis sociaux, dans un esprit de partage et de collaboration.

Cap Dz : Quelle est l'importance de ce forum pour le renforcement de la coopération académique entre les universités arabes ?

Dr Merioua : Le forum constitue une plate-



forme concrète réunissant chercheurs et experts de plusieurs pays arabes, ouvrant de réelles perspectives pour des partenariats scientifiques durables.

Il permet de passer de la coopération théorique à la mise en place de mécanismes pratiques de coordination académique, renforçant ainsi la visibilité de la recherche arabe sur les plans régional et international.

Cap Dz: Vous insistez sur l'échange d'expériences entre les institutions universitaires arabes. Quelles sont les actions concrètes envisagées ?

Dr Merioua : Nous mettons en place plusieurs mécanismes : création de réseaux de recherche arabes communs, mobilité des enseignants et chercheurs, lancement de projets multidisciplinaires, et organisation de colloques et ateliers scientifiques réguliers. Nous accordons aussi une grande importance à la publication scientifique conjointe et au partage des expériences réussies dans le domaine de la transformation numérique et de la recherche appliquée aux problématiques sociales.

Cap Dz: Le rôle de l'Algérie a été largement salué durant le forum. Comment se traduit cet engagement ?

Dr Merioua: L'Algérie se distingue par l'initiative d'organisation de ce forum et son soutien constant à la recherche scientifique arabe collaborative. Elle dispose d'une vision claire visant à renforcer l'unité scientifique arabe et à relier la recherche académique aux questions de développement et de justice sociale, tout en offrant des espaces de dialogue scientifique sérieux et constructif entre universités arabes.

Cap Dz: Pourquoi est-il crucial d'intégrer aujourd'hui les sciences humaines et sociales dans les stratégies de transformation numérique ?

Dr Merioua: Le numérique n'est pas seulement une question technique ; il s'agit d'un projet civilisationnel et sociétal. Les sciences humaines et sociales permettent d'orienter la technologie au service de l'Homme, de com-

prendre ses impacts sociaux et culturels, de garantir la justice sociale et de préserver les valeurs et l'identité. Sans cet encadrement, le développement numérique risque de perdre sa dimension humaine.

Cap Dz : Quelles recommandations ou orientations le forum a-t-il formulées pour accompagner le développement durable dans le monde arabe ?

Dr Merioua: Les recommandations principales concernent le renforcement de la recherche interdisciplinaire entre sciences humaines et technologies, le soutien aux projets alignés sur les objectifs de développement durable, l'encouragement de l'innovation sociale, ainsi que l'élaboration de politiques éducatives et scientifiques tenant compte des spécificités culturelles et sociales de chaque pays arabe, tout en répondant aux exigences de l'ère numérique.

Cap Dz : Les conclusions du forum peuvent-elles déboucher sur des projets ou partenariats universitaires durables ?

Dr Merioua: Absolument. L'un des objectifs majeurs du forum est de lancer des projets de recherche conjoints et d'établir des partenariats universitaires durables entre les institutions participantes, assurant ainsi la pérennité de la coopération scientifique et la transformation des recommandations du forum en programmes et initiatives concrètes sur le terrain.

Cap Dz : Quel message souhaitez-vous adresser aux chercheurs arabes face aux défis actuels ?

Dr Merioua: J'invite les chercheurs arabes à renforcer l'esprit de coopération et d'ouverture, à s'engager dans des projets de recherche communs qui servent nos sociétés, tout en accompagnant les transformations numériques sans négliger les valeurs humaines et culturelles. La recherche scientifique est aujourd'hui une responsabilité collective et un outil essentiel pour construire une société arabe du savoir capable de relever les défis du présent et d'anticiper ceux de l'avenir.

DYNAMIQUE COMMERCIALE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le wali Ouchene passe en revue l'activité portuaire

S Hadjar

Le port d'Oran, moteur essentiel de l'économie locale, a été au centre de l'attention du wali de la wilaya, Ibrahim Ouchan, lors d'une visite de terrain visant à évaluer son fonctionnement et la qualité des services proposés aux opérateurs économiques. Cette inspection intervient dans le cadre du suivi régulier des infrastructures stratégiques, afin d'optimiser leur contribution à la dynamique commerciale et industrielle de la région.

Au cours de cette visite, le wali a été briefé sur l'ensemble des opérations portuaires : accueil des navires, manutention des marchandises et déchargement des conteneurs. Les responsables du port ont souligné l'importance de maintenir un rythme de travail régulier et structuré, tout en garantissant la sécurité, la protection de l'environnement et la qualité des prestations.

Le rôle du port dans l'approvisionnement des marchés locaux et nationaux a été particulièrement souligné. En facilitant les flux d'importation et d'exportation et en réduisant les délais de traitement des cargaisons, le port contribue directement à renforcer la compétitivité des entreprises locales, à fluidifier le commerce et à soutenir la croissance économique de la wilaya. L'inspection a également mis en lumière les efforts entrepris pour optimiser l'organisation interne, notamment la coordination entre les différents services et la mobilisation des moyens humains et techniques.

L'objectif est d'assurer une activité portuaire efficace, sécurisée et respectueuse des normes environnementales, tout en adaptant les pratiques aux exigences croissantes du commerce international.

Le wali a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à améliorer la performance du port, à renforcer la coordination entre les acteurs et à développer les infrastructures pour répondre aux besoins actuels et futurs des opérateurs économiques.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie nationale visant à positionner les ports comme levier clé du développement économique et du renforcement de l'autosuffisance. Cette visite traduit la volonté des autorités locales de suivre de près les institutions stratégiques, d'identifier leurs défis et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir une activité portuaire dynamique et durable, au service du développement économique d'Oran et du pays.

OUED TLELAT

Un piéton mortellement percuté sur la RN 62A

S.H

Un nouvel accident mortel de la circulation a endeuillé la wilaya d'Oran, dimanche soir, au niveau de la commune de Oued Tlélat. Un homme d'une soixantaine d'années a perdu la vie après avoir été violemment heurté par un véhicule sur la route nationale 62A.

D'après les informations communiquées par les services de la Protection civile, l'accident s'est produit à 22h27. Les équipes de secours

se sont immédiatement rendues sur les lieux du drame pour porter assistance à la victime, qui se trouvait en situation de piéton au moment de l'impact.

À leur arrivée, les secouristes n'ont pu que constater le décès de la victime, dont les blessures se sont révélées fatales. Le corps a été acheminé vers la morgue de l'hôpital local, en attendant l'accomplissement des démarches légales d'usage.

Si les circonstances exactes de cet accident restent à élucider, ce nouveau drame met une

fois de plus en lumière les risques liés à la circulation sur les axes rapides, particulièrement en période nocturne.

La faible visibilité, la vitesse excessive et le non-respect des règles de prudence figurent parmi les facteurs fréquemment relevés lors de ce type d'accidents.

Les services compétents ont, pour leur part, rappelé l'importance de la vigilance, tant pour les conducteurs que pour les piétons, afin de réduire le nombre d'accidents mortels enregistrés sur les routes de la wilaya.

MASCARA

Aucune trace de feu depuis 2022 dans les forêts



I. Yacine

Depuis 2022, la wilaya de Mascara se distingue au niveau national en n'enregistrant aucun incendie de forêt, une performance dans un contexte où les épisodes de sécheresse et les vagues de chaleur accentuent la vulnérabilité du couvert végétal. Ce résultat remarquable n'est pas le fruit du hasard. Il repose sur un ensemble d'actions coordonnées et sur une vigilance permanente déployée à l'échelle de tout le territoire forestier de la wilaya. Le premier pilier de cette réussite est le dispositif sécuritaire mis en place conjointement par la direction de la Protection civile et la Conservation des forêts. Ces deux institutions ont instauré un système d'intervention et de surveillance continue qui couvre l'ensemble des massifs. Dans chaque forêt se trouve un poste de surveillance fonctionnel, permettant de repérer immédiatement tout signe de fumée. Dans certains sites jugés sensibles, la présence des agents des forêts est permanente tout au long de l'année, et pas seulement pendant la saison estivale. Cette présence sur le terrain constitue un filet de sé-

curité essentiel, réduisant au maximum le temps de réaction en cas d'incident. L'implication des citoyens constitue un autre élément déterminant.

Les habitants vivant à proximité des zones forestières sont devenus de véritables relais d'alerte. Leur connaissance du terrain et leur vigilance quotidienne permettent de signaler rapidement tout comportement suspect ou toute anomalie, renforçant ainsi l'action des services concernés. Cette coopération entre institutions et population a créé une véritable culture locale de protection du patrimoine forestier. À cela s'ajoute la disponibilité de l'ensemble des moyens d'intervention nécessaires. Les agents disposent de véhicules rapides, de matériel adapté aux terrains accidentés et de dispositifs permettant des interventions ciblées dans des zones parfois difficiles d'accès. Les unités mixtes Protection civile et Forêts effectuent également des descentes régulières dans les massifs pour évaluer l'état des lieux, identifier les points à risque et intervenir préventivement lorsque cela s'avère nécessaire.

Les campagnes de sensibilisation jouent également un rôle clé. Organisées tout au long de l'an-

née, elles visent aussi bien les habitants que les agriculteurs, les randonneurs, les visiteurs ou les écoliers. Les messages portent sur les dangers de l'usage du feu, les comportements à éviter, ainsi que l'importance de préserver la biodiversité locale. Ces actions éducatives contribuent à réduire considérablement les comportements accidentels à l'origine de nombreux incendies ailleurs dans le pays. En cas d'alerte, la rapidité d'intervention demeure l'un des points forts du dispositif mis en place. Les équipes formées et équipées peuvent intervenir en quelques minutes, ce qui limite le développement de tout début d'incendie et bloque sa propagation potentielle. Cette capacité de réaction immédiate explique en grande partie pourquoi aucun feu n'a pu se développer depuis quatre années consécutives. Ainsi, Mascara offre aujourd'hui un exemple de gestion forestière proactive fondée sur la vigilance, la coordination, la participation citoyenne et une prévention rigoureuse.

Un modèle dont plusieurs wilayas pourraient s'inspirer pour réduire l'impact des feux de forêt à l'échelle nationale.

Cinq centres de stockage de céréales opérationnels d'ici peu, boost pour la filière

S.R

La wilaya de Mascara renforce ses capacités de stockage des céréales avec l'entrée en service imminente de cinq nouveaux centres de proximité, totalisant 250 000 quintaux, a annoncé lundi la direction des Équipements publics. Implantés stratégiquement dans les communes d'Aïn Fekan, Oued Taria, Matmour, Ghriss et Froha, ces infrastructures ont été réceptionnées à 100% et seront exploitées dans les délais prévus. « Ces centres répondront aux be-

soins immédiats des agriculteurs lors des campagnes de moisson », précise la même source. Deux autres unités suivront rapidement dans les communes d'Aouf et de Hachem, pour une capacité additionnelle de 100 000 quintaux. Les travaux y avancent à 90-95%, avec une mise en service attendue avant la fin du premier trimestre 2026. Les efforts se poursuivent aussi sur d'autres fronts : les chantiers de deux centres à El Gaâda et au village de Sahaouria (commune de Mammoudia) ont repris après un arrêt technique, pour un total de

SIDI BEL-ABBÈS

Raccordement total des zones reculées aux réseaux d'électricité et de gaz

R.M

Toutes les zones reculées programmées de la wilaya de Sidi Bel-Abbès sont désormais raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz, concrétisant les directives des hautes autorités pour le développement socio-économique, a annoncé lundi la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (DDEG). Mme Fawzia Saboundji, chargée de communication, a détaillé 17 projets d'électrification (561 logements alimentés) et 50 au gaz naturel (6 813 logements). L'extension de la zone industrielle de Sidi Bel-Abbès est connectée ; Ras El-Ma attend un transformateur. Quatre zones d'activités (Bouaïch, Tabia, Tilmouni, Belarbi) sont à 100%, boostant l'investissement. 704 exploitations agricoles sont électrifiées, avec facilités : travaux immédiats, paiements échelonnés et mise en service anticipée. Ces mesures soutiennent la production locale et l'autosuffisance alimentaire.

EL-MEGHAÏER

Plus de 1 400 places de formation professionnelle pour la session de février 2026

B.Y

La direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) d'El-Meghaïer prévoit 1 427 places pédagogiques pour la session de formation de février 2026. Ces opportunités, réparties sur 11 filières et 39 spécialités, visent à répondre aux besoins du marché de l'emploi et aux attentes des jeunes. Parmi ces places, 640 sont destinées à une formation sanctionnée d'un diplôme d'État : 175 en formation résidentielle, 220 en apprentissage, 25 en milieu rural, 160 en cours du soir et 60 pour les catégories à besoins spécifiques. Les 787 places restantes concernent la formation qualifiante, avec 140 pour les femmes au foyer, 140 pour la qualification initiale, 460 pour les bénéficiaires de l'allocation chômage et 37 en cours du soir pour la qualification initiale. Pour cette session, trois nouvelles spécialités font leur entrée : guide touristique, jardinage et phéniculture. Elles seront proposées aux Instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP) "Zeghad Mohamed" à El-Meghaïer et "Messaoudi Belkacem" à Djamaa, ainsi qu'au Centre de formation professionnelle d'Oum-Tiou. La DFEP a lancé une vaste campagne de sensibilisation, via des caravanes d'information, des journées portes ouvertes et des actions de vulgarisation en partenariat avec divers acteurs. L'objectif : attirer un maximum de jeunes vers ces formations adaptées au marché du travail.

CONSTANTINE

Dédoublement du CW 101 entre Ali Mendjeli et Aïn Smara

B.H

La wilaya de Constantine vient de bénéficier, au titre de l'exercice 2026, d'un projet de dédoublement du chemin de wilaya (CW) 101 reliant la circonscription administrative d'Ali Mendjeli à la commune d'Aïn Smara, ont indiqué lundi les services de la wilaya. Dotée d'une enveloppe de plus de 1 milliard DA, cette opération vise à transformer l'infrastructure actuelle en une route à double voie, a précisé la cellule de communication de la wilaya. Le CW 101 enregistre un trafic quotidien moyen de plus de 25 000 véhicules, ce qui en fait l'un des axes les plus fréquentés de la région sud-est de Constantine, selon la même source. Le projet s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour améliorer la sécurité routière et la fluidité de la circulation, en adaptant cette voie à l'augmentation constante du trafic et aux besoins de mobilité des habitants des zones desservies. A vocation stratégique, le CW 101 ne se limite pas à la desserte locale entre Ali Mendjeli et Aïn Smara. Il assure également les échanges avec les zones périurbaines limitrophes et constitue un accès alternatif vers l'autoroute Est-Ouest, renforçant ainsi la connexion de Constantine aux grands axes nationaux.

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

Sadaoui émet des consignes strictes***Wassila. B***

Mohammed Seghir Sadaoui insiste sur le respect strict des dispositions légales régissant l'opération de dépôt des dossiers de candidature au concours sur titres pour le recrutement des enseignants.

Lors d'une conférence nationale tenue, par visioconférence, avec les directeurs de l'Education, Sadaoui souligne la nécessité de « se conformer strictement aux dispositions légales régissant l'opération de dépôt des dossiers de candidature au concours de recrutement des enseignants, particulièrement celles liées aux diplômes, en garantissant la transparence et l'égalité des chances entre tous les candidats, et ce, dans le respect strict des textes réglementaires en vigueur », précise, lundi, un communiqué du ministère de l'Education nationale. Après avoir donné la parole aux directeurs de l'Education pour exposer les préoccupations liées à l'opération d'inscription des candidats, Sadaoui souligne que son département « tient compte de toutes observations et veille à les traiter de manière à garantir le bon déroulement du concours », faisant état de « la mise en place, au sein de l'administration centrale, d'une cellule de suivi chargée d'examiner les questions soulevées et d'apporter les précisions requises ».

Pour ce qui est des wilayas disposant d'Ecoles normales supérieures (ENS) ou de leurs annexes, le ministre fait état d'une

étreinte « coordination entre son département et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour la prise en charge des besoins exprimés en matière d'enseignants diplômés des ENS, ce qui a permis la création de nouvelles Ecoles et l'ouverture de nombreuses annexes dans plusieurs wilayas, pour former le plus grand nombre possible d'enseignants à l'avenir ». A cet effet, Sadaoui insiste sur l'impératif de concrétiser cette coordination par « un dialogue entre les directeurs de l'Education de ces wilayas et ceux des ENS et de leurs annexes, pour s'enquérir de la réalité de la formation qui y est dispensée dans le cadre de la coopération entre les deux ministères ».

Des distinctions pour les lauréats d'innovation

Par ailleurs, Sadaoui indique que la régularisation de la situation juridique des membres des organisations syndicales « se fait en accord avec les partenaires sociaux, conformément aux dispositions prévues par la loi », affirmant que le ministère veille à ce que cette opération s'effectue « dans le respect des droits de tous les fonctionnaires ». Il donne aussi des orientations aux directeurs de l'Education pour « procéder à l'installation des concernés dans leurs postes dans un cadre empreint de respect et d'objectivité », en se contentant d'enregistrer les situations administratives (prise de fonction ou absence) sans prendre d'autres mesures, et ce, jusqu'à la finalisation de l'étude des dossiers soumis par



les organisations syndicales au niveau central et l'annonce des listes définitives des délégués, conformément à la loi.

Sadaoui met, en outre, en avant, lors de cette conférence, « l'importance de la formation continue adoptée par le ministère en tant que stratégie de développement des compétences et d'approfondissement du capital cognitif et professionnel, pour améliorer la performance et accomplir les missions et prérogatives ». Au terme de son intervention, le ministre appelle les directeurs de l'Education à « poursuivre, durant la semaine en cours, la

campagne nationale de nettoyage et d'ornementation des établissements éducatifs, afin de garantir un environnement scolaire propre et sain », les invitant à « associer les élèves à cette initiative durant leur temps libre ». Il souligne également la nécessité de « faire la promotion du Concours national de l'innovation scolaire via les pages officielles des directions de l'Education », exhortant l'ensemble des établissements à « y participer activement ». Il rappelle que les lauréats bénéficieront de « distinctions importantes » en reconnaissance de leurs efforts, conclut la même source.

ÉDUCATION**Vers la création de lycées spécialisés en sciences exactes**

Des lycées spécialisés en sciences exactes seront créés en Algérie, annonce lundi le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui sur les ondes de la radio.

Le ministère de l'Éducation nationale œuvre à mettre en place un environnement éducatif qui favorise les spécialités en sciences exactes et l'émergence des talents et d'idées innovantes. Dans cette optique la tutelle envisage l'ouverture des lycées spécialisés en sciences exactes, outre la relance des compétitions nationales qui appuient cette orientation du secteur. C'est ce qu'indique lundi le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, lors de son passage, au forum de la radio algérienne.

Pour ce faire, le ministère veille à suivre les nouveautés et le développement des méthodes d'enseignement existantes à l'échelle mondiale afin de s'en mettre au diapason et d'arriver à une formation éducative de qua-

lité. Aussi, la toute œuvre à la mise en place d'un système éducatif national qui tient en ligne de compte l'identité algérienne.

« L'État accorde une importance capitale au secteur de l'éducation nationale qui se traduit par plusieurs données. À commencer par le budget important alloué à ce secteur, sous instructions du président de la République. Et nous comprenons l'orientation de l'école souhaitée du président de la République, qui vise à développer le statut des praticiens de l'Éducation nationale à même de passer de simple fonctionnaire à un éducateur », note Sadaoui.

En ce sens, le ministre évoque en détails les réformes continues des programmes nationaux, précisant que l'opération est « profonde » et « sensible ». Car elle joue un rôle crucial dans l'instauration de la sécurité sociale et la formation d'une ressource humaine en mesure de créer de la richesse et d'assurer le progrès économique du pays.

« Nous suivons les ateliers de développement des programmes scolaires au niveau international afin de prendre connaissance des nouveautés scientifiques, pédagogiques et éducatives. Ainsi, toutes les instances éducatives internationales constatent que le monde connaît une vie scolaire de l'enfant plus prolongée, suite l'introduction dans l'opération éducative les premières années de l'enfant. D'où la nécessité de revoir, de façon continue, les programmes scolaires », fait-il remarquer.

Dans ce sillage, l'invité de la radio algérienne explique que les programmes éducatifs destinés aux 3 premières années du cycle primaire, reposent sur une base éducative et morale de l'élève à travers une éducation culturelle, environnementale et civique. À partir de la 4e et la 5e année primaire, l'élève commence à s'initier à l'éducation scientifique et technologique et à approfondir ses connaissances en mathématiques, outre l'introduction de l'enseignement des langues étrangères, notamment l'anglais. Au cycle moyen, c'est une étape d'approfondissement des connaissances tout en mettant le focus sur les matières susceptibles d'aider l'élève à faire le bon choix de la filière au cycle secondaire, suivant ses penchants et préférences, poursuit-il.

Pour l'enseignement secondaire, Sadaoui estime qu'il constitue un atelier assez important, tant ce niveau permet à l'élève de se construire une spécialité d'avenir. « Dans notre politique, nous veillons à construire des ponts scientifiques et du savoir ainsi que les cursus qui permettent à l'élève d'intégrer facilement les spécialités universitaires », appuie-t-il. Dans ce sens, le ministre souligne l'intérêt capital accordé aux sciences exactes, notamment l'informatique, ajoutant que son secteur envisage de créer des lycées spécialisés en la matière afin d'accompagner cette dynamique scientifique enclenchée.

À ce propos, le ministre met l'accent sur le travail de coordination, de haut niveau, avec le département ministériel de l'Enseignement supérieur, afin de créer un climat favorable à l'émergence des compétences nationales dans différentes spécialités scientifiques. Selon lui, le projet d'ouverture des lycées spécialisés requiert la finalisation des procédures y afférentes, en plus de la sensibilisation des parents d'élèves en leur expliquant l'importance de cette orientation du secteur.

Outre la réforme des programmes éducatifs, le ministère de l'Éducation nationale voit que la qualité de l'enseignement s'appuie également sur les structures éducatives. « Les programmes éducatifs, quelle qu'en soit la qualité, perdent toute efficacité si les conditions de scolarité ne sont pas à la hauteur. C'est pour cette raison que nous œuvrons à la construction des structures qui répondent aux normes et au modèle requis », soutient-il.

À cette occasion, le ministre rappelle que ses services veillent, avec attention, à l'accélération des travaux au niveau des équipements en cours de réalisation afin d'améliorer les conditions de scolarité, et d'étoffer, dit-il, le réseau national éducatif qui compte actuellement pas moins de 30.000 structures.

« Nous sommes arrivés à construire des établissements qui sont une fierté. Cependant, certains établissements nécessitent la rénovation et d'autres établissements vétustes vont être remplacés par de nouvelles structures », précise-t-il. Dans ce sens, le ministre souligne l'importance de doter les établissements scolaires des espaces culturels et des clubs scientifiques, environnementaux.

Concernant les élèves aux besoins spécifiques, Sadaoui tient à rappeler que l'État a œuvré à l'ouverture des classes spéciales au sein des hôpitaux afin de permettre à cette catégorie d'élèves d'accéder à leur droit fondamental à la scolarité.

LE NOUVEAU CODE DE LA ROUTE DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION

Saïd Sayoud défendra les professionnels du transport

Wassila. B

Le projet de loi portant nouveau Code de la route, pierre angulaire de la politique gouvernementale en matière de sécurité routière, arrive aujourd'hui devant le Conseil de la Nation.

Une étape parlementaire cruciale, placée sous le signe du dialogue et de la responsabilité, qui verra le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Saïd Sayoud, en présenter les fondements et les ambitions devant la Commission de l'équipement et du développement local. Adopté par l'Assemblée Populaire Nationale le 24 décembre, ce texte structurant, dont l'élaboration a fait l'objet d'une large concertation en amont, incarne la ferme volonté des pouvoirs publics de protéger les vies humaines et de moderniser en profondeur le cadre réglementaire du secteur des transports. Face à un bilan routier national encore trop lourd, le gouvernement assume une



approche résolue, fondée sur la prévention et la dissuasion par des sanctions proportionnées.

Le ministre Saïd Sayoud aura ainsi l'occasion, aujourd'hui à partir de 9h30, d'exposer devant les sénateurs la logique pragmatique et graduée qui sous-tend le nouveau dispositif. Celui-ci introduit en effet une échelle de sanctions financières soigneusement calibrée en fonction de la gravité de l'infraction et de ses conséquences potentielles. Il s'agit non pas de pénaliser,

mais de sauver des vies en responsabilisant enfin tous les usagers de la route.

Le ministre abordera également les préoccupations légitimes exprimées récemment par certains professionnels du transport. Le gouvernement, à l'écoute et soucieux de l'équilibre économique, a d'ores et déjà pris acte de ces doléances. Comme l'a annoncé le ministère de l'Intérieur et des Transports, une révision du texte est engagée pour aboutir à une version consensuelle, conciliant impératif de sécurité et

viabilité des activités professionnelles. Cette démarche prouve la souplesse et l'écoute dont font preuve les autorités, représentées par M. Sayoud, face aux retours du terrain.

Alors que les professionnels du transport ont exprimé leur doléances et leurs préoccupations, les appels au dialogue social et la perspective d'un réexamen du projet de loi démontrent la volonté du gouvernement de trouver des solutions. L'intervention du ministre aujourd'hui devant le Sénat s'inscrit pleinement dans cette dynamique constructive. Il s'agira de réaffirmer l'objectif premier de ce code : faire reculer durablement l'hécatombe routière, priorité absolue de la nation, tout en préservant la continuité économique et sociale du pays. La présence de M. Saïd Sayoud au Sénat témoigne ainsi de la détermination tranquille et de l'esprit ouvert avec lesquels le gouvernement conduit cette réforme essentielle pour l'avenir de tous les Algériens.

ANP

67 terroristes neutralisés en 2025

67 terroristes ont été neutralisés et 369 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant l'année 2025 par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, « nos Forces armées ont procédé à la neutralisation de 67 terroristes, l'arrestation de 369 éléments de soutien, la découverte et la destruction de 12 casemates et abris aux groupes terroristes, ainsi que la récupération de 104 armes à feu et 13 mines de fabrication artisanale et des quantités de munitions de divers calibres », précise, lundi, un bilan opérationnel de l'ANP.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, « les différentes unités de l'ANP ont multiplié leurs efforts afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, ce qui a permis l'arrestation de 2354 narcotraiquants et la mise en échec de

l'introduction de 35 tonnes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 934 kilogrammes de cocaïne et 40 millions de comprimés psychotropes ont été saisis », note le communiqué. De même, « ces opérations qualitatives ont permis l'arrestation de 18744 individus et la saisie de 498 armes à feu et 1747 véhicules, ainsi que 7633 marteaux-piqueurs, 12574 groupes électrogènes, 280 détecteurs de métaux, 2 millions et 638 mille litres de carburant, 1850 quintaux de tabac et 1298 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ». Par ailleurs, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont appréhendé 24071 immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national, conclut le communiqué du MDN.

NOUVEAU STATUT DE LA MAGISTRATURE

Un alignement aux avancées constitutionnelles

Le nouveau statut de la magistrature est aligné aux avancées constitutionnelles. C'est ce qui ressort de la présentation de ce texte devant la commission du Conseil de la Nation.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa présente devant la même commission le projet de loi organique portant nouveau statut de la magistrature, destiné à remplacer le texte en vigueur depuis 2004.

Ce nouveau cadre législatif, composé de 110 articles, s'inscrit dans la continuité des réformes engagées depuis l'adoption de la Constitution de 2020, qui a profondément redéfini les fondements du pouvoir judiciaire.

Le texte vise à aligner le statut de la magistrature sur les avancées constitutionnelles récentes, notamment en matière d'indépendance, de spécialisation et de transparence. Le ministre souligne que le statut actuel, élaboré sous l'ère constitutionnelle de 1996, est désormais partiellement dépassé au regard des transformations institutionnelles et sociales de l'Algérie.

Le projet repose sur 3 axes majeurs. Le premier renforce les prérogatives du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), désormais autorité centrale en matière de gestion professionnelle et disciplinaire. Il lui revient d'attribuer les nouveaux magistrats aux juridictions, d'approuver les



programmes de formation, de fixer les critères de promotion, et de désigner les postes qualifiés menant à la Cour suprême ou au Conseil d'État. Le CSM assume aussi la compétence exclusive sur les détachements et les mutations, ces dernières devant désormais concilier l'intérêt du service public judiciaire et les droits des magistrats.

DGSN

Deux concours pour le recrutement de personnels assimilés

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement de deux concours pour le recrutement de personnels assimilés et d'agents contractuels assimilés, au titre de l'année 2025.

La DGSN annonce "le lancement, au titre de l'année 2025, d'un concours sur épreuves pour le recrutement de personnels assimilés dans divers corps et grades, et d'un concours pour le recrutement d'agents contractuels assimilés, en CDD et à temps plein, dans divers postes d'emploi, par voie de sélection sur étude de dossier", précise le communiqué.

Les personnes intéressées peuvent "télécharger et imprimer le formulaire de participation aux concours et prendre connaissance des conditions de recrutement via le site web et les plateformes numériques de la Police algérienne", ajoute la même source, indiquant que le dépôt des dossiers de candidature s'effectue au niveau des services de wilaya des ressources humaines.

SNTF

Deux dessertes quotidiennes relieront Bechar et Tindouf

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) assurera, prochainement, 2 dessertes quotidiennes de voyageurs sur la ligne Bechar-Tindouf, annonce, lundi, son Directeur général, Adj Bouaouni.

La SNTF mettra en œuvre ces dessertes ferroviaires quotidiennes Bechar-Tindouf dès l'inauguration officielle de ce gigantesque projet ferroviaire, long de 950 km, dont le tracé traverse les wilayas de Bechar, Béni Abbès et Tindouf, précise Adj Bouaouni en marge de sa visite à Bechar consacrée au suivi des travaux de réhabilitation et de modernisation de la gare ferroviaire du chef-lieu de wilaya. Cette gare servira également de point de relais pour les voyageurs en provenance de Tindouf et d'autres zones du Sud-Ouest du pays concernées par le tracé de ce mégaprojet ferroviaire, à l'instar de la gare de Tabelbala, située dans la wilaya de Béni Abbès, où les passagers pourront bénéficier de correspondances ferroviaires vers d'autres villes du Nord du pays, explique le DG de la SNTF. Il souligne que les travaux en cours concernant la réhabilitation et la modernisation de la gare de Bechar s'inscrivent dans le cadre d'un programme national prévoyant des interventions similaires dans 90 gares de voyageurs à travers le réseau ferroviaire national. Ce projet vise principalement à améliorer les conditions d'accueil et de transit des usagers, précise t-il. Selon le même responsable, des sections entières de ces gares, y compris celle de Bechar, seront entièrement modernisées, afin de mieux répondre aux attentes des voyageurs et des opérateurs du transport. L'accent sera mis sur la qualité des services, ainsi que sur la création d'espaces adaptés à l'accueil, au repos et au transit dans des conditions optimales, ajoute Adj Bouaouni. A noter que la SNTF assure, à partir de la gare de Bechar, une desserte quotidienne aller-retour Bechar-Oran, sur une distance de 700 km, ainsi que deux dessertes quotidiennes Bechar-Abadla, sur un trajet de 100 km, selon des responsables locaux de la SNTF.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Des facilités pour l'acquisition des TPE par les commerçants

Wassila. B

L'interdiction du cash en Algérie et l'acquisition des TPE (terminaux de paiement électronique) a été au centre d'une rencontre, tenue dimanche 4 janvier à Alger, entre la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, et une délégation de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), conduite par le secrétaire général Issam Bedrissi.

La Banque d'Algérie a interdit brusquement les versements en espèces à partir du 23 décembre, avant de l'annuler dimanche 4 janvier. Le même jour, alors que couraient des rumeurs de grève des commerçants à la fin de cette semaine, la ministre du Commerce intérieur a rencontré une délégation de l'UGCAA. La réunion a été consacrée à l'examen des « développements urgents » au niveau du marché national et de leurs répercussions sur l'activité commerciale et les services, ainsi que sur les préoccupations des commerçants, des artisans, des opérateurs économiques et des transporteurs, indique l'organisation professionnelle dans un communiqué. L'UGCAA a rassuré les commerçants que la directive émise par la Banque centrale concernant l'interdiction des transactions en espèces au niveau des banques a été « ré-examinée », ce qui devrait « dissiper les doutes et rassurer les acteurs économiques



. Aussi, l'organisation des commerçants salue l'intervention de la ministre et "l'ensemble des mesures pratiques prises pour faciliter l'accès aux terminaux de paiement électronique (TPE). En conséquence, l'UGCAA rassure les acteurs économiques que « la situation évolue normalement, et les invite à poursuivre leurs activités en toute responsabilité, sans se laisser influencer par les rumeurs malveillantes qui circulent sur certains réseaux sociaux, et aux appels malveillants à la grève, le jeudi 8 janvier 2025 ». L'organisation souligne qu'elle « apprécie hautement l'écoute, la transparence et la franchise » qui ont caractérisé la discus-

sion, et « la compréhension et la responsabilité » dont a fait preuve le ministère en prenant en charge les préoccupations soulevées. Cela reflète, ajoute le communiqué, « une volonté réelle de traiter les problèmes enregistrés dans un cadre participatif qui sert la stabilité et le financement du marché et protège le pouvoir d'achat des citoyens et les intérêts des professionnels ». Les portes du dialogue avec le ministère restent ouvertes, assure l'UGCAA qui s'engage à continuer à jouer son rôle d'accompagnement des commerçants et des opérateurs économiques, à défendre leurs préoccupations et à transmettre leurs revendications.

ALIMENTATION DES COMPTES COMMERCIAUX

Les versements d'espèces autorisés

La Banque d'Algérie (BA) a rendue publique, lundi, une nouvelle note aux banques autorisant l'alimentation des comptes commerciaux par les moyens de paiement scripturaux, ou par versement d'espèces à concours du chiffre d'affaires quotidien et/ou hebdomadaire.

"Conformément aux prescriptions légis-

latives et réglementaires en vigueur, les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle doivent être observées comme par le passé (avant la note N 02/DGIG/2025, du 22 décembre 2025)", lit-on dans la note. "L'alimentation des comptes commerciaux peut s'opérer par les moyens de paiement scripturaux ou par versement d'espèces à

concours du chiffre d'affaires quotidien et/ou hebdomadaire", précise la même source. Aussi, "les opérations de la clientèle doivent être en adéquation avec le profil du client et en cohérence avec les informations que la banque détient à son sujet", indique cette note, qui "annule et remplace la note N 02/DGIG/2025, du 22 décembre 2025".

LE FGAR S'ALLIE À 15 BANQUES

Des garanties pour les crédits d'exploitation des PME

Le FGAR s'allie à 15 banques pour garantir les crédits d'exploitation des PME d'ici fin janvier, élargissant son dispositif pour renforcer l'accompagnement financier des PME.

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) a déjà signé des conventions avec 3 banques depuis novembre dernier pour intégrer les crédits d'exploitation dans les garanties accordées par le FGAR, un chiffre que le Fonds prévoit de porter à 15 courant janvier 2026, a indiqué, à l'APS, le directeur général du Fonds, El Hadi Temmam.

Ces conventions fixent un plafond de crédit à 50 millions de dinars, pour une garantie maximale de 35 millions de

dinars, correspondant à un taux de couverture de 70 %, précise-t-il.

Cette évolution intervient à la faveur des dispositions de la loi de finances 2025, qui autorisent le FGAR à garantir les crédits d'exploitation accordés par les banques et les établissements financiers, après s'être limité, depuis sa création en 2004, à la garantie des crédits d'investissement.

L'extension de la garantie aux crédits d'exploitation vise à répondre aux difficultés de financement rencontrées par les PME, notamment celles en phase de création ou de développement, souvent dépourvues de garanties réelles exigées par les banques. Ce dispositif permet de partager le risque entre

le FGAR, les banques et les établissements financiers, favorisant ainsi l'octroi de financements à court et moyen termes, a expliqué le même responsable.

S'agissant du bilan du FGAR, les données de l'institution font état de l'accompagnement de 297 PME en 2025, avec un nombre d'emplois à créer de l'ordre de 5.615 postes de travail. Le coût total de ses projets s'élève à 40,5 milliards de dinars pour un total de garanties accordées de 12,29 milliards de dinars. Par secteur d'activité, les projets accompagnés concernent principalement l'industrie (43,4 %), les services (27,27 %), le bâtiment et les travaux publics (17,51 %), ainsi que la

pêche et l'agriculture (11,44 %), selon le DG du FGAR. Sur le plan géographique, 36,70 % des projets sont localisés dans le centre du pays, 34,02 % à l'Est, 21,20 % à l'Ouest et 8,08 % au Sud.

Concernant son plan stratégique pour 2026, le FGAR prévoit notamment le lancement effectif du nouveau produit de garantie des crédits d'exploitation, l'installation et la mise en place à Annaba d'une solution de sauvegarde des données à distance, la refonte progressive du système d'information du Fonds avec le déploiement d'une plate-forme moderne intégrée, ainsi que l'ouverture de nouvelles antennes du FGAR dans d'autres wilayas.

EDITO

L'Algérie subventionne fortement les carburants

Wassila. B

À l'heure où l'inflation mondiale inquiète du pouvoir d'achat, l'Algérie offre une politique fortement sociale. Avec un litre d'essence à 47 dinars, de gasoil à 31 dinars et de GPL à 12 dinars, le pays se classe parmi les nations où les carburants sont les moins chers au monde. Une réalité statistique indéniable, qui place le citoyen algérien devant la pompe dans une situation enviee par beaucoup : il paie son carburant deux à quatre fois moins cher que ses homologues en Arabie Saoudite, en Russie, ou même aux États-Unis, pourtant géants pétroliers. Cette exception ne doit rien au hasard. Elle est le fruit d'un choix politique et social ancien, matérialisé par des subventions massives de l'État. Pour l'année 2026, la loi de finances a ainsi prévu 657 milliards de dinars pour soutenir le prix des produits de large consommation, dont les carburants. Le ministère des Hydrocarbures le rappelle avec transparence : les prix à la pompe ne reflètent pas le coût réel. Le Trésor public comble l'écart, assumant un lourd fardeau fiscal pour, selon les termes officiels, « préserver le pouvoir d'achat et soutenir les activités économiques ». Cette politique est un pilier de la paix sociale et un amortisseur économique. Elle permet à des millions d'Algériens de se déplacer, aux agriculteurs de faire tourner leurs engins, aux transporteurs de maintenir des tarifs abordables et à l'industrie de contenir ses coûts de production. Dans un contexte de vulnérabilités économiques, c'est un filet de sécurité incontestable. Le récent ajustement des prix, bien que modeste, s'inscrit dans cette logique de contribuer marginalement aux coûts croissants de production et de distribution, tout en maintenant le soutien public écrasant. Cependant, ce modèle généreux interroge sur sa pérennité. Trois défis majeurs se profilent. Premièrement, le défi budgétaire : une telle ponction sur les finances publiques, dans un pays dont l'économie demeure fortement tributaire des hydrocarbures, limite les marges de manœuvre pour investir dans d'autres secteurs prioritaires comme la santé, l'éducation ou les infrastructures. Ces subventions représentent un coût d'opportunité colossal. Deuxièmement, le défi écologique et de rationalisation. Des carburants bon marché n'incitent pas à la transition vers une mobilité plus sobre, ni à l'adoption de véhicules plus efficaces. Ils peuvent également favoriser la contrebande vers les pays frontaliers, générant un manque à gagner pour l'économie nationale. Enfin, le défi de la justice sociale. Ce système profite indistinctement à tous les automobilistes, du modeste citoyen au propriétaire de véhicule haut de gamme. Cependant, il est impératif de reconnaître que cette politique de subvention universelle demeure, dans le contexte algérien actuel, un instrument de justice sociale fondamental et une clé de voûte de la stabilité nationale. En garantissant un accès extrêmement abordable à l'énergie, l'État agit comme un régulateur puissant contre la vie chère, protégeant directement le budget des ménages les plus modestes pour qui le transport représente une part essentielle des dépenses. Elle soutient massivement l'économie locale et les petits métiers (taxis, artisans, petits agriculteurs, commerçants) qui constituent l'épine dorsale de l'emploi et de la résilience économique locale.

PRESSION INTERNATIONALE SUR L'ENTITÉ SIONISTE

Sept pays européens dénoncent la coupure d'eau et d'électricité à l'UNRWA



Sont vivement condamné lundi la décision de l'entité sioniste de suspendre l'approvisionnement en eau, électricité et communications dans les installations de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

Dans un communiqué

conjoint, l'Islande, l'Irlande, le Luxembourg, Malte, la Norvège, la Slovénie et l'Espagne estiment que ces mesures « sapent le mandat de l'ONU, violent le droit international et aggravent la situation humanitaire des populations civiles et des réfugiés ». Les pays européens ont demandé à l'entité sioniste de garantir le fonc-

tionnement continu des agences humanitaires et des ONG sur le terrain, en rappelant que l'accès humanitaire doit rester « complet, sûr et sans entrave », conformément au droit international humanitaire. « Nous soulignons l'obligation de garantir un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave et de permettre le fonctionnement continu des opérations humanitaires des Nations Unies et de leurs partenaires, conformément au DIH (droit international humanitaire) et aux obligations juridiques internationales pertinentes », ajoute le communiqué. La semaine dernière, le parlement sioniste a approuvé des amendements à la loi visant à mettre fin aux opérations de l'UNRWA, bloquant ainsi la fourniture d'électricité

et d'eau aux installations de l'agence onusienne. La décision de l'Etat sioniste intervient après l'adoption récente d'amendements législatifs visant à bloquer l'activité de l'UNRWA et l'approvisionnement en services essentiels dans ses installations. Les signataires européens soulignent que le respect des priviléges et immunités de l'ONU est « impératif » et appellent la communauté internationale à protéger les populations vulnérables face à la détérioration de la crise à Gaza, où le conflit a fait plus de 71.000 morts et 171.000 blessés depuis octobre 2023. « Le respect des priviléges et immunités des Nations Unies et du droit international humanitaire est impératif », poursuit le texte.

NOUVEAUX DRAMES À GHAZA

Deux Palestiniens tués dans l'effondrement d'un immeuble endommagé par les frappes

Deux Palestiniens, un père et son fils de huit ans, ont trouvé la mort lundi dans l'effondrement d'un immeuble résidentiel du camp de réfugiés de Maghazi, fragilisé par de précédentes frappes aériennes, a annoncé la Défense civile.

Cinq autres personnes ont été blessées et les équipes de secours poursuivent leurs recherches pour retrouver d'éventuelles victimes encore prisonnières des décombres.

L'immeuble de quatre étages s'est

écroulé après de nouvelles frappes visant l'est du camp, accentuant la vulnérabilité des habitants déjà exposés à des structures fragiles.

Ces derniers jours, les bombardements et les opérations de démolition israéliens se sont intensifiés dans la bande de Gaza. Les tempêtes hivernales de décembre dernier avaient déjà provoqué l'effondrement de plusieurs bâtiments endommagés, obligeant de nombreuses familles à se réfugier dans des structures précaires, faute d'accès

aux matériaux de construction et aux maisons mobiles nécessaires à la reconstruction.

Depuis le début de l'offensive israélienne le 7 octobre 2023, le bilan provisoire fait état de plus de 71.000 morts et 171.000 blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants, soulignent les autorités sanitaires palestiniennes.

Les organisations humanitaires appellent à une protection renforcée des civils et à un accès urgent aux secours.

ENFANTS DÉPLACÉS EN CISJORDANIE

Plus de 12.000 enfants palestiniens en situation de déplacement forcé

Plus de 12.000 enfants palestiniens vivent actuellement en « déplacement forcé » dans le nord de la Cisjordanie occupée, à la suite d'une opération militaire de l'entité sioniste qui sévit depuis janvier 2025, a alerté lundi l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

L'offensive, qui a débuté dans le camp de Jénine avant de s'étendre aux camps de Nur Shams et de Tulkarm, a provoqué déplacements massifs, destructions de loge-

ments et perturbations dans la vie quotidienne des familles palestiniennes. Pour limiter l'impact sur l'éducation, l'UNRWA avait lancé dès février 2025 un programme d'enseignement d'urgence incluant des espaces temporaires, l'enseignement à distance et un soutien psychosocial.

Aujourd'hui, environ 48.000 enfants continuent de fréquenter les écoles de l'agence onusienne malgré les difficultés. Depuis le début de la guerre sioniste

contre Ghaza le 7 octobre 2023, les actions militaires en Cisjordanie ont été marquées par des démolitions, des déplacements forcés et une intensification de la construction de colonies.

L'UNRWA appelle la communauté internationale à garantir la protection des enfants et des familles déplacées et à maintenir un accès humanitaire sûr et continu pour limiter l'impact durable de ce conflit prolongé sur les populations civiles.

VENEZUELA

Rodriguez tient son premier conseil des ministres

La présidente par intérim du Venezuela, Delcy Rodriguez, a présidé dimanche son premier conseil des ministres, quelques heures après sa désignation par la Cour suprême pour assurer l'intérim à la tête de l'État suite à la capture du président Nicolas Maduro par les autorités américaines.

Selon la télévision publique Venezolana de Télévisión, la réunion gouvernementale avait pour objectif de définir les

« lignes stratégiques dans le cadre de l'état d'urgence » décreté par le gouvernement vénézuélien. Au cours de la session, Mme Rodriguez a également constitué un comité spécial chargé de préparer et de coordonner les actions en vue de la libération de Nicolas Maduro.

Delcy Rodriguez, qui occupait jusqu'à présent le poste de vice-présidente, hérite d'une situation politique particulièrement tendue, alors que le pays traverse une crise

institutionnelle inédite.

La présidente par intérim a appelé à la mobilisation des institutions publiques et à la poursuite des activités gouvernementales afin d'assurer la continuité de l'État et la stabilité du pays.

Cette transition intervient dans un contexte de fortes tensions entre Caracas et Washington, tandis que la communauté internationale observe de près les développements politiques au Venezuela.

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE

La Cour suprême confirme la victoire de Doumbouya

La Cour suprême de Guinée a officiellement confirmé lundi la victoire du candidat indépendant Mamady Doumbouya à l'élection présidentielle, tenue le 28 décembre 2025, dès le premier tour.

Selon le communiqué du président de la Cour, Fodé Bangoura, Mamady Doumbouya, soutenu par le mouvement Génération pour la modernité (GMD), a recueilli 4.594.262 voix, soit 86,72 % des suffrages valablement exprimés. Le candidat du Front démocratique de Guinée (Frondeg), Abdoulaye Yéro Baldé, arrive en deuxième position avec 349.129 voix (6,59 %), suivi de Faya Millimouno du Bloc libéral, crédité de 108.177 voix (2,04 %). Le scrutin a enregistré un taux de participation de 82,86 %.

Neuf candidats étaient en lice pour cette élection. Les principaux partis traditionnels, tels que le Rassemblement patriotique de Guinée (RPG Arc-en-ciel), l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) et l'Union des forces républiques (UFR), n'ont pas participé au scrutin.

La Cour suprême a ainsi proclamé Mamady Doumbouya élu président pour un mandat de sept ans. Des élections législatives et communales, dont les dates restent à définir, viendront parachever la transition initiée après le renversement du président Alpha Condé le 5 septembre 2021 par une unité d'élite de l'armée.

Cette confirmation marque une étape décisive pour la stabilisation du pays et le processus de transition politique en Guinée.

MALAISIE

Anwar Ibrahim veut limiter à dix ans le mandat du Premier ministre

Le Premier ministre malaisien, Anwar Ibrahim, a annoncé lundi son intention de présenter au parlement un projet de loi visant à plafonner le mandat des chefs du gouvernement à dix ans, soit deux mandats consécutifs.

Dans un message à l'occasion du Nouvel An, Anwar Ibrahim a déclaré : « Nous allons proposer un texte législatif pour limiter le mandat du Premier ministre à 10 ans maximum. » Il n'a toutefois pas précisé la date exacte de dépôt du projet devant le parlement, dont la première session de l'année doit s'ouvrir plus tard ce mois-ci.

Actuellement, aucune restriction n'existe en Malaisie concernant le nombre de mandats qu'un Premier ministre peut effectuer. Le projet de loi s'inscrit dans un programme plus large de réformes annoncées par le chef du gouvernement, qui prévoit également la présentation de deux autres textes : l'un sur la liberté d'information et l'autre pour la mise en place d'un médiateur chargé de renforcer la lutte contre la corruption.

Cette initiative pourrait transformer profondément la pratique politique en Malaisie, où la concentration du pouvoir exécutif entre les mains d'un même dirigeant sur plusieurs mandats a souvent été critiquée par l'opposition et la société civile. En Malaisie, une monarchie constitutionnelle, il n'existe actuellement aucune limite au nombre de mandats pour le poste de chef de gouvernement. Par ailleurs, Anwar Ibrahim a annoncé que le gouvernement allait également présenter au parlement deux autres projets de loi : un sur la liberté d'information et un autre visant à mettre en place un médiateur pour renforcer la lutte contre la corruption.

HAND/CAN-2026 (PRÉPARATION)

défaite de la sélection algérienne face au Koweït 32-25



La sélection algérienne de handball s'est inclinée face à son homologue koweïtienne 32 à 25 (mi-temps : 17-15), en match amical disputé dimanche à Ljubljana en prévision du 27e Championnat d'Afrique des nations (CAN-

2026), prévu au Rwanda (21-31 janvier 2026).

Le Sept national poursuit sa préparation en Slovénie avec la programmation de trois autres rencontres amicales face au Kosovo, le 10 janvier, puis la Géorgie, le 12 janvier, avant de terminer

face à la formation slovène de première division Trimo Trebenje, le 13 janvier.

Lors de la première partie de son stage qui s'est déroulée en République Tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national a disputé une première ren-

contre amicale face à la Tchéquie, soldée par un résultat de parité (31-31).

Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débutera face au Nigeria le 21 janvier (12h00), puis le Rwanda le 22 janvier (18h00), avant de clôturer face à la Zambie, le 24 janvier (12h00). Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya. Dans le groupe D figurent le Cap-Vert, la Maroc, le Congo et le Bénin. La composante définitive des joueurs devant prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations sera annoncée après le dernier stage de préparation, aux alentours du 16 janvier, alors que le départ à destination du Rwanda est prévu pour le 17 janvier.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE KARATÉ-DO JUNIORS ET ESPOIRS

Saïda abritera la compétition samedi prochain

Le championnat régional Ouest de karaté-do Zone 1 en spécialité Kumité individuel juniors et espoirs filles et garçons aura lieu, samedi prochain à la salle omnisports Ahmed-Hamada de Saïda, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Cette compétition d'une journée, organisée par la ligue de wilaya de karaté-do de Saïda en collaboration avec la Fédération algérienne de karaté-do, verra la participation de plus de 187 karatékas filles et garçons, issus de cinq ligues de wilaya, Tiaret, Relizane, Mostaganem, Oran et Saïda.

A l'issue de cette phase régionale, les quatre premiers dans chaque catégorie de poids, filles et garçons, seront qualifiés à la phase finale du Championnat d'Algérie, prévu début février, dont le lieu n'est pas encore déterminé.



CROSS-COUNTRY /

CHAMPIONNATS ARABES TOUTES CATÉGORIES

Six épreuves au menu de l'édition 2026 en Irak (organisateurs)

Six courses (3 chez les messieurs et 3 chez les dames) sont inscrites au programme des prochains championnats arabes de cross-country, prévus le 24 janvier courant, dans la ville historique de Ninive (Irak).

Les seniors de plus de 20 ans (messieurs et dames) concourront sur une distance identique de 10 km, alors que les moins de 20 ans (garçons) concourront sur 8 km au moment où les filles de la même catégorie d'âge n'en feront que six. Idem chez les moins de 17 ans, où les garçons seront appelés à

parcourir 6 km, au moment où les filles de la même catégorie d'âge n'en feront que quatre, a détaillé l'instance arabe. La Direction technique de la Fédération algérienne d'athlétisme (DTN/FAA) a convoqué quatorze athlètes (garçons et filles), relevant des catégories U18 et U20, pour un stage de sélection, en prévision de cette 28e édition des championnats arabes de cross-country. Il s'agit de Yasser Amraoui, Zakaria Bouguetaya, Abdelmoumène Boutebia, Abdeldjalil Dellaoui, Abdallah Hous-

sem Khabez, et Abdelmoumène Zakaria Zina-Raggoua chez les U18 (garçons), ainsi que Hadjer Bouaïssi, Rinès Hadj-Chérif, Ritedj Hammam, Hadil Kamiri, Randa Mouici et Hadil Samaï chez les U18 (filles), alors que les deux autres athlètes convoquées, à savoir : Karima Achiche Hassna Benouadah relèvent de la catégorie des U20. La DTN a expliqué avoir choisi ces athlètes en fonction des bons résultats qu'ils ont obtenus dernièrement et qui lui avaient servi de critère de présélection, en attendant d'arrêter la liste fi-

nale des candidats qui seront engagés dans la compétition. Selon les organisateurs, 14 pays ont confirmé leur participation à cette 28e édition des Championnats arabes de cross-country : Algérie, Irak (pays hôte), Tunisie, Egypte, Arabie saoudite, Qatar, Emirats arabes unis, Bahreïn, Maroc, Sultanat d'Oman, Jordanie, Syrie, Palestine et Liban.

La compétition était initialement prévue le 20 janvier, avant d'être décalée de quatre jours, pour des raisons liées à l'aspect organisationnel.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE TAEKWONDO JUNIORS ET HANDISPORT

Chlef accueillera la compétition les 10 et 11 janvier

Le Championnat d'Algérie de taekwondo individuel en kyorugi juniors et handisport aura lieu les 10 et 11 janvier à la salle omnisports de Ténès, dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris, lundi, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT). Cette compétition de sport de combat, organisée par la ligue de wilaya de taekwondo en collaboration avec la Fédération algérienne de Taekwondo et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Chlef, verra la participation de plus de 300 athlètes juniors (filles et garçons), issus de 20 wilayas du pays.

Le programme de cette compétition, qui sera dirigée par des arbitres fédéraux, prévoit le déroulement des combats en individuel dans dix catégories de poids en filles et garçons et pour les athlètes de handisports.

Cette compétition sera l'occasion de jauger le niveau technique des athlètes participant et de détecter d'éventuels éléments capables d'intégrer les rangs de la sélection nationale, dans l'optique des échéances africaines et internationales à venir, a indiqué l'instance fédérale.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE LUTTES ASSOCIÉES JUNIORS

Bordj Bou Arreridj abrite la compétition le week-end prochain

Le championnat d'Algérie de luttes associées individuel juniors garçons en style libre et gréco-romaine aura lieu, vendredi et samedi prochains à la salle omnisports de la commune de Ras El Oued à Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris, lundi, auprès de l'instance fédérale.

Cette compétition de deux jours, organisée par la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), en collaboration avec la ligue de wilaya de la discipline et Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Bord Bou Arreridj, verra la participation de plus de 300 lutteurs juniors garçons en lutte libre et gréco-romaine représentant 15 ligues de wilaya du pays dans dix catégories de poids en lutte gréco-romaine.

Pour la journée de vendredi, les athlètes se disputeront les titres en lutte libre, tandis que la journée de samedi sera réservée aux tours éliminatoires et finales en lutte gréco-romaine.

CROSS-COUNTRY

Le Championnat national universitaire les 9-10 janvier à Alger

L'édition 2026 du Championnat national universitaire de cross-country a été programmée le week-end du 9-10 janvier, au Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Une compétition ouverte aux étudiants (messieurs et dames), et qui selon la même source, sera qualificative aux prochains Championnats du monde de la spécialité.

Ces derniers auront lieu la mi-mars 2026 à Cassino (Italie), avec au menu des relais, prévus au premier jour de la compétition (14 mars), avant de laisser place aux épreuves individuelles, prévues le lendemain (15 mars).

La concurrence sera donc probablement très rude lors du prochain championnat national, car la plupart des athlètes voudront faire partie de la sélection algérienne qui représentera les couleurs nationales aux Mondiaux de Cassino.

CAN-2025 (1/8E DE FINALE) ALGÉRIE - RD CONGO

"Imposer notre jeu pour espérer se qualifier" (Petkovic)

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a insisté sur la nécessité pour les Verts d'affirmer leur identité de jeu mardi (17h00) face à la RD Congo, en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, pour décrocher leur qualification pour les quarts de finale. "C'est une rencontre importante, j'espère une victoire et une qualification. Nous allons affronter un adversaire très fort, qui est sur une bonne dynamique. Ce sera un match difficile, nous devons croire en nous pour imposer notre jeu et remporter la victoire", a déclaré le technicien bosnien, lors d'une conférence de presse. L'équipe nationale s'est qualifiée pour la phase à élimination directe en terminant leader du groupe E avec 9 points, tandis que la RD Congo s'est classée deuxième du groupe D avec 7 points, derrière le Sénégal. "Nous sommes impatients d'attaquer cette deuxième phase du tournoi. Evidemment, nos adversaires sont très forts. Comme première étape, nous allons nous battre pour gagner et passer en quarts de finale", a ajouté Petkovic. Analysant l'adversaire congolais, le sélectionneur a souligné la solidité défensive des "Léopards" : " C'est une équipe solide, les joueurs sont complémentaires. Ils ont eu



une attitude positive, nous l'avons constaté lors de la phase de groupes. Nous devons être attentifs et avoir confiance en nous-mêmes." Et de poursuivre : " C'est une équipe qui renferme d'excellentes individualités, qui se donnent à fond pendant les 90 minutes. Mais il y a certains aspects que nous devons exploiter, car elle a ses faiblesses aussi". Revenant sur son parcours personnel, marqué notamment par deux titres

en clubs et un bon parcours avec la Suisse à l'Euro 2021, le sélectionneur des Verts assure conserver le même état d'esprit : "Je pense que j'ai le même état d'esprit. Bien sûr, je veux remporter le prochain match, c'est un défi important. Je répète, ce sera un match difficile face à la RD Congo". Petkovic s'est également exprimé sur la qualité globale de la compétition : "C'est une compétition d'un niveau très élevé. Nous avons af-

fronté de bonnes équipes. Il y a peu de différence dans les résultats, chaque équipe a ses avantages et ses inconvénients. Nous devons adapter nos éléments de jeu, mais tout en respectant nos adversaires". Et de conclure : "Je ne crains rien en termes de football. Si j'ai peur, je n'ai pas ma place dans le football. C'est vrai qu'ils ont des joueurs forts, mais le plus important est de hisser notre niveau de jeu pour passer".

CAN-2025 ALGÉRIE-RD CONGO

Les "Verts" à l'assaut des quarts de finale



L'équipe nationale de football s'apprête à entrer dans le vif du sujet en affrontant la RD Congo, mardi à 17h00, pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avec l'ambition clairement affichée de valider son billet pour les quarts de finale.

Après un premier tour sans faute, marqué par trois succès en autant de matchs, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez s'appretent à défier un adversaire d'un autre calibre. Conscients de l'importance de l'enjeu, les "Verts" savent qu'ils devront éléver leur niveau de jeu pour espérer franchir ce cap face à une équipe congolaise qui a montré de solides dispositions lors de la phase de groupes. Dirigée par le technicien fran-

çais, Sébastien Desabre, la RD Congo s'est qualifiée sans concéder la moindre défaite, avec deux victoires et un match nul, confirmant son statut d'adversaire solide, capable d'exercer un pressing intense et de faire valoir sa puissance athlétique dans les duels. Les "Léopards" traversent, depuis un peu plus de deux mois, une période faste, matérialisée par une série de huit matchs sans défaite, toutes compétitions confondues. Cette rencontre décisive se présente avec son lot de contraintes pour la sélection nationale. Le sélectionneur Vladimir Petkovic devra composer sans trois défenseurs : Samir Chergui et Jaouen Hadjam, forfaits sur blessure, ainsi que Rayan Aït-Nouri, indisponible en raison d'une forte grippe. Des

absences qui pèsent sur les choix tactiques du staff technique, sans pour autant diminuer de la détermination totale d'un groupe résolu à relever le défi. A 24 heures de ce match face à la RD Congo, le groupe algérien affiche un visage serein et résolument tourné vers l'objectif. Il aborde ce rendez-vous décisif avec calme et concentration, porté par une atmosphère de travail empreinte de confiance et de responsabilité. Conscients de l'importance du moment, les joueurs savent ce qu'exige un tel rendez-vous et se montrent prêts à répondre présents, animés par la volonté commune de franchir un cap et de poursuivre l'aventure continentale. La rencontre sera dirigée par un quatuor arbitral égyptien, conduit par Mohamed Maârouf Eid Mansour, assisté de ses compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel Aboulregal (assistant 1) et Ahmed Housam Taha Ibrahim (assistant 2). Le rôle de quatrième arbitre sera assuré par Amin Mohamed Omar.

En cas de qualification face à la RD Congo, l'Algérie retrouvera en quarts de finale le vainqueur de l'autre huitième opposant le Nigeria au Mozambique, programmé samedi 10 janvier à 17h00. Une perspective qui incite les "Verts" à rester pleinement concentrés sur l'obstacle congolais, premier pas indispensable vers un rêve continental qu'ils espèrent raviver.

CAN-2025 (1/8E DE FINALE)
ALGÉRIE-RD CONGO

un historique favorable aux Verts

Avant d'en découdre avec la RD Congo, mardi à 17h00, pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, l'équipe nationale de football peut s'appuyer sur un historique des confrontations directes globalement en sa faveur pour aborder ce rendez-vous décisif avec confiance, mais sans excès.

Depuis leur première opposition officielle lors des Jeux africains de 1965 à Brazzaville (Congo), remportée largement par l'Algérie (4-1), les deux sélections se sont affrontées à six reprises, toutes compétitions confondues.

Le bilan penche clairement du côté des Algériens: deux victoires et quatre matchs nuls et aucune défaite face aux "Léopards." Lors des phases finales de la CAN, les deux sélections se sont affrontées à deux reprises: l'Algérie s'était imposée lors de la CAN-1998 au Burkina Faso (1-0), avant de concéder un match nul à la CAN-2000, organisée au Ghana et au Nigeria.

Les confrontations amicales disputées en 2002, 2008 et 2019 se sont toutes soldées sur le même score de parité (1-1), illustrant des duels souvent serrés et indécis.

Les statistiques historiques plaident en faveur des joueurs du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, avant le rendez-vous de mardi qui constitue le premier match à caractère éliminatoire. Forte de son statut de premier du groupe E et de l'expérience de cadres rompus aux joutes continentales, l'Algérie tentera de prolonger sa série d'invincibilité face aux Congolais et de poursuivre sa route vers les quarts de finale.

CAN-2025 (ALGÉRIE) Hadjam indisponible pour le reste du tournoi

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a annoncé lundi le forfait du défenseur Jaouen Hadjam pour le reste de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre – 18 janvier 2026). "Je pense que nous avons tout fait pour le récupérer, mais au final, nous l'avons autorisé à rejoindre son club afin d'y suivre son rétablissement", a indiqué Petkovic, lors d'une conférence de presse.

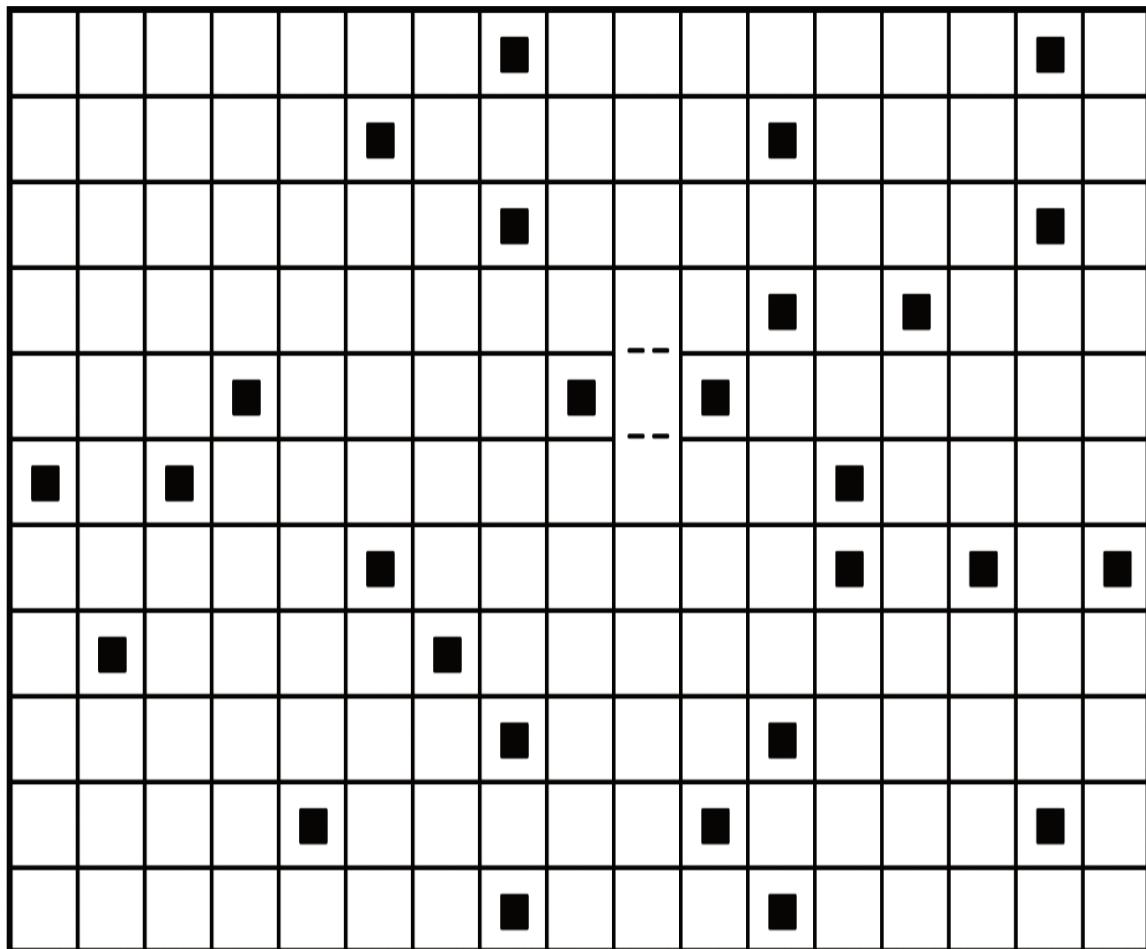
Le coach national s'exprimait à la veille du match face à la RD Congo, prévu mardi à 17h00, comptant pour les huitièmes de finale de la compétition continentale.

La défense algérienne reste, par ailleurs, amoindrie par la blessure du défenseur Samir Chergui, touché, à l'instar de Hadjam, lors du deuxième match du premier tour face au Burkina Faso (1-0). De son côté, le latéral gauche Rayan Aït-Nouri est également indisponible, victime d'une forte grippe qui l'a empêché de prendre part aux deux dernières séances d'entraînement.

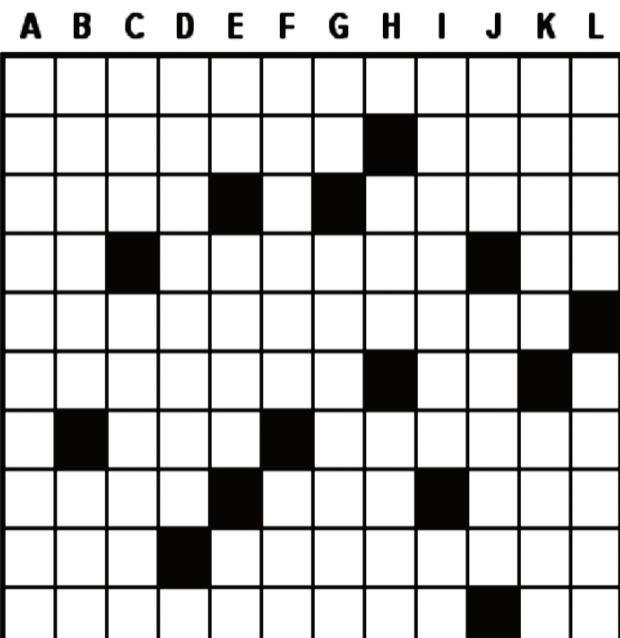
Enfin, le défenseur central, Mohamed Amine Tougaï, blessé face à la Guinée équatoriale (3-1), continue de s'entraîner en solo, dans l'attente d'un retour progressif au travail collectif.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 9 -	- 10 -
EAU	AGES	AMPLE	AMITIE	BECASSE	SERTIRENT	ETOILERAIT
NEE	AINE	ASTRE	APNEES	DIERESE	TRENTAINE	
NUE	ALEA	BURIN	AUTRES	ESSONNE		
OUT	ANAL	CIDRE	ETUVAI	ETIREES		
RAS	ELIT	IRISE	INDUES	ETRIPES		
RITE	GENE	LEGER	OEDEME	ITALIEN		
SEC	INNE	NAGER	TRANSI	OCARINE		
ISIS	NETTE		POINTER			
LISE	RUPIN		RIDERAS			
LUES	SAVON					
NAIT	TESTS					
OEIL	TRIER					
OVIN	UTILE					
RANG						
TRES						

**Jeu des Terreurs****Mots croisés****Horizontalement**

- Abscence de jugement
- Genre de geai - Faute de langage
- Précipitation - Pas beaucoup
- Désinence verbale - Volubilis - Champion dans son genre
- Cherchas sans méthode
- Seconderas - Feuilleté
- Ferraille à Stockholm - Sort du lot
- Rivière bretonne - Classement - Entends comme avant
- Symbol de bêtise - Belles pierres
- Hérésiarque condamné à Ephèse - Attrapé

Verticalement

- A - Contraire à l'usage
- B - Très dense - Rebut
- C - Prise - Rêves de fans -
- D - Plein d'huile
- E - Négation - Petit trou - Début de gamme
- F - Agita - Coup de feu
- G - Il vaut le chrome - Jouerai
- H - Prise d'eau - Imitateur
- I - Petite auge - Quatre saisons
- J - Découverte - Station hivernale du 06
- K - Astiquas - Bande
- L - Temps de règnes - Callypige

Sudoku

6	8	3	2		7		9	1
1		5	4	9			7	
5					2			
	1	5		9			8	
7			2	6				
	4							
1		7					3	9
2			8	7				

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	0
2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	0	1
3	4	5	6	7	8	9	0	1	0	1	0
4	5	6	7	8	9	0	1	0	1	0	1
5	6	7	8	9	0	1	0	1	0	1	0
6	7	8	9	0	1	0	1	0	1	0	1
7	8	9	0	1	0	1	0	1	0	1	0
8	9	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
9	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0
0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0
2	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
3	2	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0
4	3	2	1	0	1	0	1	0	1	0	1
5	4	3	2	1	0	1	0	1	0	1	0
6	5	4	3	2	1	0	1	0	1	0	1
7	6	5	4	3	2	1	0	1	0	1	0
8	7	6	5	4	3	2	1	0	1	0	1
9	8	7	6	5	4	3	2	1	0	1	0
0	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0	1
1	0	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
2	1	0	9	8	7	6	5	4	3	2	1
3	2	1	0	9	8	7	6	5	4	3	2
4	3	2	1	0	9	8	7	6	5	4	3
5	4	3	2	1	0	9	8	7	6	5	4
6	5	4	3	2	1	0	9	8	7	6	5
7	6	5	4	3	2	1	0	9	8	7	6
8	7	6	5	4	3	2	1	0	9	8	7
9	8	7	6	5	4	3	2	1	0	9	8

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	0
2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	0	1
3	4	5	6	7	8	9	0	1	0	1	0
4	5	6	7	8	9	0	1	0	1	0	1
5	6	7	8	9	0	1	0	1	0	1	0
6	7	8	9	0	1	0	1	0	1	0	1
7	8	9	0	1	0	1	0	1	0	1	0
8	9	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
9	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0
0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0
2	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
3	2	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0
4	3	2	1	0	1	0	1				



Hippodrome Antar Ibn Cheddad d'Es-Sénia

Journée: 006

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - NAGOR

B. BENSAID 58 kg
02-08-2025 1.300 m 10ème
AB. ATALLAH 57 kg 14 pts
15-08-2025 1.100 m 2ème
AL. TIAR 57 kg 15 pts
27-08-2025 1.300 m 3ème
AL. TIAR 57 kg 14 pts
21-10-2025 1.500 m arrêté
AZ. ATHMANA 56 kg 12 pts
03-11-2025 1.400 m 7ème
JJ/ Y. MOUSSI 56,5 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable malgré son changement de monte.
Conclusion : A revoir.

4 - GIGA TUNE

T. ALI OUAR 55 kg
03-02-2025 1.200 m 2ème
B. BENSAID 55 kg 12 pts
03-04-2025 1.300 m 4ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
02-09-2025 1.300 m 4ème
AB. BOULESBAAA 53 kg 13 pts
03-11-2025 1.400 m 4ème
T. ALI OUAR 53 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m 1ère T.N.C
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles dans le jumelé.
Conclusion : Une priorité.

2 - ASMINE DU PAON

M. BOULESBAAA 56 kg
08-06-2025 1.200 m 10ème
CH. CHaabane 54 kg 12 pts
06-10-2025 1.000 m 6ème
M. BOULESBAAA 56 kg 12 pts
14-10-2025 1.000 m 4ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
04-11-2025 1.300 m 7ème
M. BOULESBAAA 56 kg 14 pts
01-12-2025 1.100 m 6ème
W. HAMOUL 53 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour effacer ses récents échecs.
Conclusion : Une possibilité.

5 - ALI DU PAON

JJ/ D. MABROUK 55 kg
03-04-2025 1.300 m 5ème
B. BENSAID 55,5 kg 12 pts
15-05-2025 1.300 m 6ème
B. BENSAID 57 kg 13 pts
02-09-2025 1.300 m 7ème
B. BENSAID 55 kg 13 pts
06-10-2025 1.000 m 3ème
AB. BOULESBAAA 54 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m 2ème
JJ/ D. MABROUK 56 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit dans un parcours qui lui convient.

Conclusion : Une priorité.

6 - QUERIDH

M. DOUDARI 55 kg
06-01-2025 1.400 m 13ème
AP/ Y. BELBIA 53 kg 14 pts
03-02-2025 1.200 m 9ème
AP/ Y. BELBIA 53 kg 12 pts
13-03-2025 1.000 m 9ème
AP/ Y. BELBIA 53 kg 12 pts
03-04-2025 1.300 m retiré
AP/ Y. BELBIA 53 kg 12 pts
15-05-2025 1.300 m retiré
JJ/ Y. BELBIA 53 kg 13 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.

Conclusion : Une priorité.

Départ de la première course à 15h30 - Prix: Nord de Tune pur-sang arabe

Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
ABD. GHANEM	1 NAGOR	B. BENSAID	58	6	AB. GASMI
AM. BETTAHER	2 ASMINE DU PAON	M. BOULESBAAA	56	8	RD. MESSAOUD
A. BELAID	3 EL QUASSID D'HEM	N. MANSOUR	55	3	AB. GASMI
MO. CHADLY	4 GIGA TUNE	T. ALI OUAR	55	10	PROPRIÉTAIRE
MO. CHADLY	5 ALI DU PAON	JJ/ D. MABROUK	55	2	PROPRIÉTAIRE
AB. BENMERZOUG	6 QUERIDH	M. DOUDARI	55	12	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	7 IRWAN	JJ/KH. BENKHATTOU	54	5	AB. GASMI
N. KHALFAOUI	8 DARRAZ	MD. ASLI	54	9	RD. MESSAOUD
L. BOUDJEMAA	9 ESPION DU PAON	H. METIR	53	11	H. METIR
AB. GHANEM	10 GHAZA EL MAJD	AB. AIDA	53	7	AB. GASMI
AB. GHANEM	11 KIRMIRA	JJ/ MA. AIDA	52,5	4	AB. GASMI
AB. GHANEM	12 MOURTAGJEL	AP/ Y. CHELLAL	52,5	1	AB. GASMI

Conclusion : A revoir.

7 - IRWAN

JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg
13-03-2025 1.000 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 51 kg 12 pts
03-04-2025 1.300 m distancé
AP/ Y. CHELLAL 54 kg 12 pts
02-09-2025 1.300 m 8ème
C. BOUSSAA 53 kg 13 pts
06-10-2025 1.000 m 5ème
MD. ASLI 53 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m 3ème
AP/ Y. CHELLAL 51,5 kg 12 pts
Son dernier accessit lui donne une priorité pour se confirmer dans ce prix.

Conclusion : Une priorité.

8 - DARRAZ

MD. ASLI 54 kg
03-04-2025 1.300 m 6ème
AB. BOULESBAAA 57,5 kg 12 pts
15-05-2025 1.300 m 1er T.N.C
M. BOULESBAAA 56 kg 13 pts
02-09-2025 1.300 m 3ème
M. BOULESBAAA 57 kg 13 pts
03-11-2025 1.400 m 5ème
M. BOULESBAAA 57 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m 4ème
M. BOULESBAAA 57 kg 12 pts
Il aura une chance logique pour négocier une place honorable.

Conclusion : Une priorité.

9 - ESPION DU PAON

H. METIR 53 kg
15-02-2024 1.400 m 3ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
18-04-2024 1.200 m 2ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
09-12-2024 1.200 m 8ème
A. YAHIAOUI 53 kg 13 pts
06-01-2025 1.400 m 7ème
A. YAHIAOUI 53 kg 14 pts
03-02-2025 1.200 m 7ème
AP/ Y. CHELLAL 50 kg 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur.

Conclusion : A revoir.

10 - GHAZA EL MAJD

AB. AIDA 53 kg
25-04-2025 1.000 m 13ème
T. MEGOUCI 54 kg 15 pts
13-07-2025 1.000 m 9ème
JJ/ MA. AIDA 52 kg 14 pts
17-08-2025 1.000 m 4ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
06-10-2025 1.000 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 48,5 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m 7ème
MD. ASLI 52 kg 12 pts
Elle est à retenir en possibilité malgré son dernier échec enregistré sur 1.100m.

Conclusion : Une possibilité.

11 - KIRMIRA



JJ/ MA. AIDA 52,5 kg

22-07-2025 1.200 m 3ème
A. YAHIAOUI 55 kg 12 pts
09-08-2025 1.400 m 10ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
02-09-2025 1.300 m 2ème
A. YAHIAOUI 53 kg 13 pts
21-10-2025 1.500 m 5ème
T. LAZREG 54 kg 12 pts
03-11-2025 1.400 m 2ème
T. LAZREG 54 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour jouer les premiers rôles.

Conclusion : Une priorité.

12 - MOURTAGJEL

AP/ Y. CHELLAL 49,5 kg
02-09-2025 1.300 m 6ème
W. HAMOUL 53 kg 13 pts
28-10-2025 1.200 m 3ème
T. LAZREG 57 kg 12 pts
03-11-2025 1.400 m 8ème
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m 5ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
08-12-2025 1.300 m 6ème
AB. AIDA 55 kg 14 pts
Il demeure compétitif pour un accessit sous les ordres de l'apprenti Chellal.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de M'Sila
Lundi 05/01/2026

Paris QUARTE-QUINTÉ
8 - 1 - 3 - 12 - 4
QUARTE
G: 1.500 DA P: 150 DA
QUINTE
G: 51.320 DA P: 700 DA